



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS

356, rue Principale, Saint-Cléophas (Québec) G0J 3N0

Tél: 418-536-3023 - Fax: 418-536-1349

Courriel: [stcleophas@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:stcleophas@mrcmatapedia.qc.ca) - Site internet: [www.stcleophas.com](http://www.stcleophas.com)

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATAPÉDIA  
MUNICIPALITÉ SAINT-CLÉOPHAS

## DISCOURS DU MAIRE 2023

Chers contribuables,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal et à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants des dossiers et un bref résumé du rapport financier 2023.

### SITUATION FINANCIÈRE

En début d'année 2023, les valeurs imposables au rôle d'évaluation de notre municipalité représentaient 23 427 400 et augmentera à 23 997 600 en novembre de la même année.

Au 31 décembre 2023, la municipalité a terminé l'année financière avec des dépenses de fonctionnement se chiffrant à 1 109 679\$ et des revenus totaux de 1 433 433\$, c'est donc une différence de 323 754\$. Si nous prenons en considération les activités d'investissement, les immobilisations, les affectations et les amortissements, la municipalité a fait un déficit de 69 540\$.

### RÉALISATION 2023

#### Administration et législation

Afin d'être conforme à la Loi, le code d'éthique et de déontologie a été mis à jour. Un contrat avec l'entreprise Pelletier Bioénergie afin d'implanter un service de vente de consommation d'énergie est signé pour 5 ans. Une thermopompe a été installée incluant un nouveau tableau électrique de 200 ampères. La bibliothèque a été réaménagée afin d'y installer le bureau de la directrice et de l'équipement de bureau a été acheté. Le renouvellement du règlement d'emprunt numéro 219 au montant de 134 100\$ pour les travaux de la route Melucq a été réalisé en novembre 2023.

#### Voirie

Un montant de 333 926\$ a été investi dans le budget de fonctionnement de voirie, ce montant comprend entre autres, du nivelage, la pose de l'abat-poussière, du remplacement de ponceaux, l'installation de membrane, du rechargement de gravier, la restructuration d'accotement et le déneigement des chemins.

Pour aider à effectuer certains des travaux mentionnés ci-haut, nous avons reçu une subvention de 159 414\$ du MTMD dans le cadre du programme PAVL - volet entretien.

Il y a eu des travaux majeurs sur la route Melucq qui s'élève 721 600\$ financés dans le cadre de la TECQ à 16 375\$, le MTMD à 531 716\$ et la part de la Municipalité financée par règlement d'emprunt sur 10 ans au montant de 173 508\$.

La municipalité avait également fait une demande financière au montant de 60 000\$ dans le cadre du PAVL – volet PPA-CE pour des travaux sur la rue de l'Église et la route Melucq. Ladite demande a été acceptée. Par contre, les travaux ont été réalisés sur le rang 7 et la rue Principale, plus spécifiquement; en haut du village.

### **Eau potable et eaux usées**

La consommation d'eau potable est maintenant stabilisée depuis plusieurs mois. Dans le cadre de la stratégie d'eau potable, nous étions dans l'obligation d'installer 10 compteurs d'eau dans des résidences privées. Nous avons eu la chance d'avoir des propriétaires qui étaient d'accord pour en faire l'installation chez eux. Je profite de l'occasion pour les remercier. La mise à niveau au champ d'épuration est encore en vigueur.

La subvention TECQ est terminée et acceptée par le MAMH. Le seuil minimal d'immobilisation de la Municipalité était de 90 000\$ et la contribution gouvernementale était de 837 709\$, pour un total d'investissement de 927 709\$ (aqueduc, égout, voirie et bâtiment).

### **Centre Philippe-Émile-St-Pierre**

Le changement des portes et des fenêtres a été possible grâce à la subvention du Prabam au montant de 75 000\$. La thermopompe mentionnée ci-haut et des rénovations au garage ont également été financé à même ce montant.

### **Dossiers divers**

Une zone pour nouvelle construction a été agrandie dans le rang 7, suite à une demande d'un citoyen. Le contrat de collecte des matières résiduelles a été accepté à 49 529\$ par an.

La Municipalité a aidé les comités à réaliser des projets pour une valeur approximative de 8 500\$.

Nous avons participé en coopération avec les autres Municipalités du secteur Ouest pour l'achat de 10 radars numériques et 1 planteur hydraulique dans le cadre du programme intercoopération.

Malgré le fait que la Municipalité n'a pas été acceptée dans la demande de subvention du programme intercoopération pour le tracteur, il sera acheté d'ici décembre. Celui-ci sera financé par le fonds de roulement de la Municipalité.

## **ORIENTATIONS POUR 2024 ET LES ANNÉES SUBSÉQUENTES**

Le conseil municipal et moi-même poursuivrons les dossiers en cour. Plusieurs demandes de subventions sont possibles et nous souhaitons en profiter au maximum.

Nous continuerons également à soutenir les organismes municipaux dans leurs projets.

## **LISTE DES CONTRATS ET FOURNISSEURS DE 25 000\$ ET PLUS**

En conformité avec l'article 961.3 du Code municipal, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la municipalité a conclu dans la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023. Cette liste se trouve à l'annexe 1, elle sera disponible sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal.

## **CONCLUSION**

Je tiens à remercier les membres du conseil pour leur engagement et leur implication. Et vous, citoyens(ennes), nous comptons sur votre habituelle collaboration et votre confiance pour l'élaboration des projets en cours et futurs. Je remercie tous ceux et celles qui participent aux séances de conseil.

Je termine en vous disant que nous travaillons au meilleur de nous-mêmes et sachez que nous mettrons tout en œuvre pour poursuivre le travail déjà engagé.



Jean-Paul Bélanger

Maire

Déposé le 4 novembre 2024

Modifié le 2 décembre 2024

**RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES  
DES MEMBRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2023 SUR UNE BASE ANNUELLE**

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux:

**Salaire net excluant les charges sociales**

<b>2023</b>	<b>Maire</b>	<b>Conseillers (ères)</b>
Rémunération	5 591.96	10 904.08
Allocations de dépenses	2 786.60	5 460.85
<b>Total</b>	<b>8 378.56</b>	<b>16 364.93</b>